

Les mille sources de la Colère

N° 165

AVRIL 2023

EDITO

Le conseil constitutionnel a censuré partiellement le texte de la réforme des retraites sur des dispositions annexes ce qui ne change rien sur l'essentiel des régressions et notamment le recul de l'âge de départ. Sa validation de forme ne change rien sur le fond : **cette réforme est profondément injuste et inacceptable**. Elle reste rejetée par l'ensemble des syndicats unis dans une intersyndicale inédite et par l'immense majorité de la population.

Le rejet du référendum d'initiative populaire est une mauvaise nouvelle pour la démocratie et une porte de plus, claquée au nez de la majorité de la population. Le résultat d'une seconde demande sera connu prochainement. Le RIP reste un outil qui peut servir et que nous utiliserons pour repousser cette loi même si l'on sait qu'il ne suffit pas de réunir 4,8 millions de signataires pour obtenir un référendum, le parlement gardant le dernier mot. Un récent sondage ODOXA indique d'ailleurs que 9 millions de personnes seraient disposées à signer la pétition de RIP.

Alors que les entreprises du CAC 40 réalisent des profits records, le patronat n'a jamais été réellement mis à contribution pour le financement des retraites, bénéficiant au contraire d'exonérations de cotisations records et d'une avalanche d'aides publiques inconditionnelles (157 milliards d'euros par an, 1er poste de dépenses de l'Etat, 31 % du budget annuel). Le fameux ruissellement c'est manifestement le fruit du travail de millions de travailleurs et travailleuses qui arrive dans les poches de quelques-unes. Personne n'est dupe comme le montre la puissante mobilisation engagée dans le pays depuis le mois de janvier.

L'avis du Conseil constitutionnel, dangereux à plus d'un titre tellement il officialise la possibilité pour l'exécutif de détourner à loisir les procédures constitutionnelles pour arriver à ses fins (l'utilisation de l'article 47.1 pour raccourcir le débat parlementaire en est une illustration manifeste) ne sifflera pas la fin de la partie : nous ne tournerons pas la page, on ne peut accepter que la volonté d'un homme et d'un pouvoir minoritaire dans la société comme au parlement vienne s'imposer au peuple. Car au-delà même de la réforme des retraites, la mobilisation des trois derniers mois a mis à jour une crise démocratique et de régime que le monarque présidentiel vient d'accentuer en promulguant cette loi.

Donc oui, et plus que jamais, le sujet à l'ordre du jour RESTE le retrait de cette réforme.

C'est en responsabilité que l'intersyndicale a affirmé son refus de participer à des discussions avec l'exécutif pour les semaines à venir. Elle ne se rendra donc pas à l'invitation du Président Monarque adepte du coup de force permanent. Les diverses actions initiées localement dès l'annonce du conseil constitutionnel vont se poursuivre. Il faut continuer inlassablement à interpeller les membres du gouvernement et les parlementaires qui soutiennent cette loi partout où des déplacements seraient organisés : la colère populaire doit obtenir des réponses et nous ne les laisserons pas tourner la page et abattre nos conquêtes sociales!

D'ores et déjà, la journée du 1er mai aura cette année une importance toute particulière. Elle doit être une grande journée de manifestations populaires dans l'unité contre la réforme des retraites, pour un meilleur partage des richesses et pour les libertés à l'heure où le Ministre de l'Intérieur s'en prend à la ligue des droits de l'homme une première depuis Vichy.

LE 1er MAI DOIT ÊTRE UN RAZ DE MAREE SOCIAL !

J'adhère en ligne à la CGT Finances Publiques >> ICI <<

Contacts

mail cgt.ddfip19@dgfip.finances.gouv.fr

tél : 07 66 81 95 30

Kamasutra

Depuis votre poste de travail, vous trouverez ces trois définitions pour le mot partenaire : Celui ou celle qui, dans certains jeux, est associé à un autre joueur, ou celui qui s'associe à une entreprise, de quelque sorte qu'elle soit, ou encore personne avec qui on a des relations sexuelles. En sachant que tout ce qui est annoncé aux agents, sous couvert de concertation avec les organisations syndicales, est plus que jamais décidé unilatéralement, nous vous laissons libre d'associer l'image de votre choix à "partenaires sociaux".

Soldat du feu

Suite à l'incendie qui a ravagé le CFIP de Bron, le DG a condamné « avec force ces actes d'une rare violence, qui portent une atteinte inacceptable à la continuité du service public ». Pour ce qui est des menaces constantes sur la continuité du Service Public, nous avons des noms...

Vis ma vie

En instances, Numéro 1 s'émeut beaucoup des problèmes et malheurs de nos collègues dans l'exercice de leurs fonctions. Malheureusement, des larmes n'ont jamais guéri personne et malgré de belles promesses, la souffrance est toujours là pour beaucoup, notamment à Ussel où la CGT est déterminée et ne lâchera pas le morceau. Des larmes de peine peuvent vite se transformer en larmes de rage et de colère.

Comme un loup

7 avril: Annonce de la mise en ligne pour les agents de la brochure IR 2023...Le 12 avril, le lien conduisait toujours à la version 2022 de la dite brochure. C'est pour mieux te faire réviser, mon agent.

Boomerang

Toujours sur Ulysse, « La campagne déclarative d'occupation et de loyer dans GMBI continue sur un rythme soutenu ». Si la DG tente de faire faire notre travail aux usagers, l'histoire ne dit pas qui sera chargé de traiter le contentieux de masse qui se profilera à l'horizon de l'émission des rôles TH en secondaire. En attendant les files d'attente les sont aussi, soutenues.

CDASnost

La CGT Finances Publiques a été victime d'un acte avéré de discrimination syndicale dans le cadre du CDAS. Même s'ils n'en étaient pas responsables, Numéro 1 et Numérobis n'ont eu d'autre choix que de reconnaître les faits. Affaire à suivre.

La minute du Docteur Cyclopède

« Ce ne sont pas les casseroles qui feront avancer la France » a lancé le Président. Pourtant son gouvernement en a un certain nombre, de casseroles. Étonnant, non ?

Tous ensemble !

Nous convions l'ensemble des agents du département à nous rejoindre, sous couvert d'une autorisation d'absence de la Direction, à l'occasion de l'Assemblée Générale de notre section, Elle se tiendra à partir de 8h45 le jeudi 27 avril prochain en l'amphithéâtre de la cité administrative de Tulle. L'occasion de faire le point sur notre lutte, nos actions, le résultat des dernières élections ou encore la syndicalisation, et d'échanger sur les problématiques rencontrées par le personnel.

Ephemeride

A la Sainte Esteve prépare la grève !

